

Compte rendu succinct

L'an deux mille dix-neuf, le six février à 19 heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées, légalement convoqué par courrier dématérialisé en date du 31 janvier 2019, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la Mairie d'Estrées-Saint-Denis, 15, rue de l'Hôtel de Ville, 60190 Estrées-Saint-Denis, en séance publique, sous la présidence de Mme Sophie MERCIER, sa présidente.

Etaient présents : Robert **DUVIGNON** (commune d'Arsy), Georges **FIEVEZ** (commune d'Avrigny), Jean-Louis **LUCAS** (commune de Bailleul-Le-Soc) (Arrivé à 20h03), Dominique **LE SOURD** (commune de Blincourt), Lionel **GUIBON** (commune de Canly), Hervé **COSME**, Laure **BRASSEUR** (Arrivée à 19h33) et Noël **LOIRE** (commune de Chevrières), Brigitte **PARROT** (commune de Choisy-la-Victoire), Charles **POUPLIN**, Véronique **CAVROIS**, Myriane **ROUSSET**, Francis **MONFAUCON** (commune d'Estrées-Saint-Denis), Jean-Marie **SOEN** (commune de Francières), Ivan **WASYLYZYN**, Catherine **DONZELLE** et Michel **FLOURY** (commune de Grandfresnoy), Françoise **COUBARD** (commune de Hémévillers), Isabelle **FAFET** (commune de Le Fayel), Stanislas **BARTHELEMY** (Arrivé à 19h21), Fabien **GENET** et Brigitte **VASSEUR** (Tous deux arrivés à 19h25) (commune de Longueil-Sainte-Marie), Annick **DECAMP** (commune de Moyvillers), Sophie **MERCIER** et Maryline **GOSSART** (commune de Rémy)

Etaient absents : Christophe **YSSEMBOURG** (commune d'Epineuse), Patrick **GREVIN** (commune de Montmartin)

Etaient absents, ayant donné pouvoir : Philippe **BASTIN**, Marie-Rose **BUCAMP**, Laure **BRASSEUR** (Arrivée à 19h33 – Pouvoir retiré à M. Hervé **COSME** en conséquence), Tanneguy **DESPLANQUES**, Pierre **GUDEFIN**, Daniel **HIBERTY** et Annick **LEFEBVRE**

Pouvoirs :

Philippe BASTIN	à	Myriane ROUSSET
Pierre GUDEFIN	à	Annick DECAMP
Annick LEFEBVRE	à	Isabelle FAFET
Tanneguy DESPLANQUES	à	Sophie MERCIER
Marie-Rose BUCAMP	à	Véronique CAVROIS
Laure BRASSEUR	à	Hervé COSME
Daniel HIBERTY	à	Jean-Marie SOËN

La présidente, ayant ouvert la séance, a procédé à l'appel nominal, constaté que le quorum est atteint et a énoncé les pouvoirs.

En conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil communautaire. À l'unanimité, M. Hervé **COSME** a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée. M. Yoann **NIERADKA**, Responsable du Pôle Administratif, l'a assisté en tant que secrétaire auxiliaire, mais sans participer aux délibérations.

Nombre de conseillers présents à l'ouverture du conseil :

EN EXERCICE : 33
PRESENTS : 20
VOTANTS : 27

Au cours de cette séance, le Conseil communautaire :

A pris note des décisions suivantes, prises par la Présidente par délégation du Conseil communautaire, à l'unanimité :

Marchés publics	Titulaire	Type	Montant en € H.T.	Date de signature
2019-BAT-PN-CVC-005 – Réparation de fuite et remplacement purgeur sur aérotherme de la Halle des Sports	ADP	Travaux	513.00€	11 janvier 2019
2019-BAT-PN-ELEC-006 – Fourniture de matériel électrique pour déménagement 2 ^e étage	LEROY MERLIN	Fourniture	73.78€	11 janvier 2019
2019-VOI-PN-LT-007 – Levé topographique et bornage contradictoire en vue du dévoiement de la piste cyclable de Rivecourt	SCP BELLANGER	Services	1 360.00€	16 janvier 2019
2019-ADM-PN-INFO-008 – Fourniture de matériels informatiques multi-services	ADICO	Fourniture	5 243.68€	15 janvier 2019
2019-BAT-PN-RC-009 – Fourniture d'une liste d'agriculteurs	CHAMBRE D'AGRICULTURE	Fourniture	253.83€	17 janvier 2019
2019-BAT-PN-MEN-10 – Réalisation et pose d'un châssis vitré	DCL MENUISERIE	Fourniture	1 039.62€	17 janvier 2019
2019-BAT-PN-ELEC-011 – Câblage de nouvelles prises	EM ELECTRICITE	Travaux	800.00€	25 janvier 2019
2018-DT-PA-TP-12-1 – Marché de transports piscines – Période 2 – Bon de commande n°2 : Secteur Ouest	KEOLIS	Services	1 305.00€	25 janvier 2019
2018-DT-PA-TP-12-2 – Marché de transports piscines – Période 2 – Bon de commande n°2 : Secteur Nord-Est	TRANSDEV	Services	2 939.85€	25 janvier 2019
2018-DT-PA-TP-12-3 – Marché de transports piscines – Période 2 – Bon de commande n°2 : Secteur Sud-Est	KEOLIS	Services	10 050.00€	25 janvier 2019
2019-BAT-PN-ELEC-012 – Fourniture d'ampoules Siège et HS	CGED	Fourniture	165.24€	29 janvier 2019
2019-DT-PA-SEL-15 – Accord-Cadre à bons de commande pour la fourniture de sel de déneigement – Bon de commande n°2	DISTRISSEL	Fourniture	215.00€	29 janvier 2019

A approuvé le compte de gestion du budget assainissement du SIA Chevrières / Grandfresnoy du trésorier municipal pour l'exercice 2018,

A déclaré que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes, à l'unanimité.

A approuvé le compte administratif et les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous à l'unanimité (hors la présence de Mme la Présidente et de M. Ivan WASYLYZYN (ancien Président du SIA Chevrières-Grandfresnoy) :

Section d'exploitation :

Le Compte Administratif 2018 du budget du SIA Chevrières-Grandfresnoy fait apparaître un résultat cumulé d'exploitation de 191 842,22 € qui se compose du report du résultat 2017 pour 211 394,30 € et du déficit de l'exercice 2018 pour 19 552,08 € :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation		BP 2018	CA 2018
011	Charges à caractère général	79 300,00 €	26 549,97 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 200,00 €	5 993,60 €
014	Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €
66	Charges financières	118 157,28 €	38 388,12 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	6 562,50 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	190 962,80 €	190 962,80 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		403 182,58 €	261 894,49 €

023	Virement à la section d'investissement	66 348,72 €	0,00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION		469 531,30 €	261 894,49 €

Recettes d'exploitation		BP 2018	CA 2018
013	Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations de service...	210 000,00 €	201 452,59 €
74	Subventions d'exploitation	30 000,00 €	22 752,82 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	18 137,00 €	18 137,00 €
043	Opérations d'ordre intérieur de sections	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		258 137,00 €	242 342,41 €

Résultat de l'exercice		-145 045,58 €	-19 552,08 €
-------------------------------	--	----------------------	---------------------

002	Résultat antérieur reporté	211 394,30 €	211 394,30 €
-----	----------------------------	--------------	--------------

TOTAL SECTION D'EXPLOITATION		469 531,30 €	453 736,71 €
-------------------------------------	--	---------------------	---------------------

Résultat de clôture		0,00 €	191 842,22 €
----------------------------	--	---------------	---------------------

Section de d'investissement :

Le besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2018 du budget du SIA Chevrières-Grandfresnoy est de 27 311,65 €. Néanmoins le report du résultat 2017 pour 72 981,53 € vient combler ce déficit et amène le résultat de la section d'investissement du Compte Administratif 2018 à 45 669,88 € :

Dépenses d'investissement		CA 2018
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation...	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
10	Dotations fonds divers de réserves	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	200 137,45 €
18	Comptes de liaison	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	18 137,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		218 274,45 €

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		218 274,45 €
---------------------------------------	--	---------------------

Recettes d'investissement		CA 2018
13	Subventions d'investissement	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation...	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
10	Dotations fonds divers de réserve	0,00 €
18	Comptes de liaison	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
44	TVA	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	190 962,80 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		190 962,80 €

Résultat de l'exercice		-27 311,65 €
-------------------------------	--	---------------------

021	Virement de la section d'exploitation	0,00 €
001	Résultat antérieur reporté	72 981,53 €

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		263 944,33 €
---------------------------------------	--	---------------------

Résultat de clôture		45 669,88 €
----------------------------	--	--------------------

A approuvé le compte de gestion du budget assainissement du SIA Longueil Sainte Marie du trésorier municipal pour l'exercice 2018,

A déclaré que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes, **à l'unanimité**.

M. Stanislas **BARTHELEMY** arrive à la séance à 19h21.

Il est autorisé par Mme la Présidente à participer aux débats.

Le nombre de conseillers présents et votants s'en trouve actualisé.

Nombre de conseillers présents :

EN EXERCICE : 33

PRESENTS : 21

VOTANTS : 28

A approuvé le compte administratif et les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous, à l'unanimité (hors la présence de Mme la Présidente et de l'ancien Président du SIA de Longueil Sainte Marie, M. Stanislas BARTHELEMY) :

Section de fonctionnement :

Le Compte Administratif 2018 du budget du SIA Longueil Sainte Marie fait apparaître un résultat cumulé de fonctionnement de 403 536,38 € qui se compose du report du résultat 2017 pour 344 081,56 € et du résultat de l'exercice 2018 pour 59 454,82 € :

Dépenses d'exploitation		CA 2018
011	Charges à caractère général	10 829.23 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 868.39 €
014	Atténuation de produits	0.00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 172.91 €
66	Charges financières	0.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500.00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	169 965.05 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		200 335.58 €

023	Virement à la section d'investissement	0.00 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION		200 335.58 €

Recettes d'exploitation		CA 2018
013	Atténuation de charges	0.00 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations de service...	175 265.51 €
74	Subventions d'exploitation	22 613.20 €
75	Autres produits de gestion courante	0.00 €
76	Produits financiers	3.69 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	61 908.00 €
043	Opérations d'ordre intérieur de sections	0.00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		259 790.40 €

Résultat de l'exercice		59 454.82 €
002	Résultat antérieur reporté	344 081.56 €
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION		603 871.96 €
Résultat de clôture		403 536.38 €

Section de investissement :

Le Compte Administratif 2018 du budget du SIA Longueil Sainte Marie fait apparaître un résultat cumulé d'investissement de 684 310,96 € qui se compose du report du résultat 2017 pour 606 037,41 € et du résultat de l'exercice 2018 pour 78 273,55 € :

Dépenses d'investissement		CA 2018
20	Immobilisations incorporelles	2 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €
22	Immobilisations reçues en affectation...	0.00 €
23	Immobilisations en cours	12 842.00 €
10	Dotations fonds divers de réserves	0.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	20 911.50 €
18	Comptes de liaison	0.00 €
26	Participations et créances rattachées	0.00 €
27	Autres immobilisations financières	3 068.40 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	61 908.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		101 229.90 €

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	101 229.90 €
---------------------------------------	---------------------

Recettes d'investissement		CA 2018
13	Subventions d'investissement	6 470.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €
22	Immobilisations reçues en affectation...	0.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €
10	Dotations fonds divers de réserve	0.00 €
18	Comptes de liaison	0.00 €
26	Participations et créances rattachées	0.00 €
27	Autres immobilisations financières	3 068.40 €
44	TVA	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	169 965.05 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		179 503.45 €

Résultat de l'exercice	78 273.55 €
-------------------------------	--------------------

021	Virement de la section d'exploitation	0.00 €
001	Résultat antérieur reporté	606 037.41 €

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	785 540.86 €
---------------------------------------	---------------------

Résultat de clôture	684 310.96 €
----------------------------	---------------------

M. **GENET** et Mme **VASSEUR** arrivent à la séance à 19h25.
Ils sont autorisés par Mme la Présidente à participer aux débats.

Le nombre de conseillers présents et votants s'en trouve actualisé.

Nombre de conseillers présents :

EN EXERCICE : 33

PRESENTS : 23

VOTANTS : 30

A approuvé le compte de gestion du budget assainissement du SIA Payelle Aronde du trésorier municipal pour l'exercice 2018,

A déclaré que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes, **à l'unanimité**.

A approuvé le compte administratif et les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous et présentés dans la note annexée à la présente délibération **à l'unanimité** (hors la présence de Mme la Présidente).

Section de fonctionnement :

Le Compte Administratif 2018 du budget du SIA Payelle Aronde fait apparaître un résultat cumulé d'exploitation de 90 652,52 € qui se compose du report du résultat 2017 pour 303 018,23 € et du déficit de l'exercice 2018 pour 212 365,71 € :

Dépenses d'exploitation		CA 2018
011	Charges à caractère général	19 160.43 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 269.90 €
014	Atténuation de produits	0.00 €
65	Autres charges de gestion courante	18 100.09 €
66	Charges financières	102 381.83 €
67	Charges exceptionnelles	178 858.90 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	162 707.00 €

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		490 478.15 €
--------------------------------------	--	---------------------

023	Virement à la section d'investissement	0.00 €
-----	--	--------

TOTAL SECTION D'EXPLOITATION		490 478.15 €
-------------------------------------	--	---------------------

Recettes d'exploitation		CA 2018
013	Atténuation de charges	0.00 €
70	Ventes produits fabriqués, prestations de service...	28 402.12 €
74	Subventions d'exploitation	74 202.95 €
75	Autres produits de gestion courante	0.00 €
76	Produits financiers	3.72 €
77	Produits exceptionnels	90 351.65 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	85 152.00 €
043	Opérations d'ordre intérieur de sections	0.00 €

Résultat de l'exercice		-212 365.71 €
-------------------------------	--	----------------------

002	Résultat antérieur reporté	303 018.23 €
-----	----------------------------	--------------

TOTAL SECTION D'EXPLOITATION		581 130.67 €
-------------------------------------	--	---------------------

Résultat de clôture		90 652.52 €
----------------------------	--	--------------------

Section de d'investissement :

Le besoin de financement de la section d'investissement de l'exercice 2018 du budget du SIA Payelle Aronde est de 843 301,05 €. Néanmoins le report du résultat 2017 pour 2 130 822,04 € vient combler ce déficit et amène le résultat de la section d'investissement du Compte Administratif 2018 à 1 287 420,99 € :

Dépenses d'investissement		CA 2018
20	Immobilisations incorporelles	65 931.22 €
21	Immobilisations corporelles	2 778.32 €
22	Immobilisations reçues en affectation...	0.00 €
23	Immobilisations en cours	186 346.66 €
10	Dotations fonds divers de réserves	0.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	757 938.85 €
18	Comptes de liaison	0.00 €
26	Participations et créances rattachées	0.00 €
27	Autres immobilisations financières	0.00 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	85 152.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 098 147.05 €
--	--	-----------------------

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		1 098 147.05 €
---------------------------------------	--	-----------------------

Recettes d'investissement		CA 2018
13	Subventions d'investissement	92 039.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €
22	Immobilisations reçues en affectation...	0.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €
10	Dotations fonds divers de réserve	0.00 €
18	Comptes de liaison	0.00 €
26	Participations et créances rattachées	0.00 €
27	Autres immobilisations financières	0.00 €
44	TVA	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	162 707.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €

Résultat de l'exercice		-843 401.05 €
-------------------------------	--	----------------------

021	Virement de la section d'exploitation	0.00 €
-----	---------------------------------------	--------

001	Résultat antérieur reporté	2 130 822.04 €
-----	----------------------------	----------------

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		2 385 568.04 €
---------------------------------------	--	-----------------------

Résultat de clôture		1 287 420.99 €
----------------------------	--	-----------------------

Mme **BRASSEUR** se joint aux membres présents à 19h33.

Elle est autorisée par Mme la Présidente à participer aux débats pour les prochaines délibérations.

Le pouvoir qu'elle avait donné à M. **COSME** est ainsi retiré pour les délibérations suivantes.

Le nombre de conseillers présents et votants s'en trouve actualisé.

Nombre de conseillers présents :

EN EXERCICE : 33

PRESENTS : 24

VOTANTS : 30

A acté la poursuite de la procédure de Concession de service public lancée par le SIA de Longueil-Sainte-Marie par la Communauté de communes ;

A autorisé Mme la Présidente à mettre au point les stipulations contractuelles pour les adapter au changement de concédant ;

A autorisé Mme la Présidente à entamer les négociations avec les candidats en tant qu'exécutif de la collectivité, **à l'unanimité**.

A crée à compter du 1^{er} mars un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux au grade d'auxiliaire de puériculture principal 2e classe relevant de la filière médico-sociale et de la catégorie hiérarchique C, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de service de 24 heures ;

A dit que cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois ;

A posé que l'agent recruté devra justifier d'un CAP Petite Enfance ;

A acté que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 351 du grade de recrutement;

A dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget, **à l'unanimité**.

A autorisé Mme la Présidente à recruter un agent contractuel de droit privé à temps non complet (20 heures hebdomadaires) dans les conditions fixées par le Code du Travail pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité de la Régie Assainissement des Eaux Usées pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre, avec une possibilité de reconduction par deux fois ;

A chargé Mme la Présidente de déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions et leur profil ;

A précisé que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois créés seront inscrits au budget annexe Assainissement Collectif et au budget annexe Assainissement Non Collectif ;

A autorisé Mme la Présidente à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire ;

A adopté le tableau des effectifs de la régie tel qu'annexé à la présente délibération, **à l'unanimité**.

A autorisé Mme la présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'année 2019 à hauteur de 234 000€, soit moins de 25% des crédits ouverts en 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, sur le budget principal.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes, **à l'unanimité** :

	BP 2018	CA 2018	AUTORISATION 2019
20 - Immobilisations incorporelles			
20 2031 - Frais d'études	154 400	43 780.00	40 000
2051 - Concessions et droits similaires	29 000	11 740.57	5 000
Total 20 - Immobilisations incorporelles	183 400	55 520.57	45 000
21 - Immobilisations corporelles			
21 2111 - Terrains nus	900 000	692 068.74	100 000
2135 - Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	161 500	35 191.20	20 000
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	19 000	2 580.00	4 000
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	-	13 605.34	20 000
2182 - Matériel de transport	66 000	51 364.01	15 000
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	23 000	12 321.10	5 000
2184 - Mobilier	22 000	16 687.03	5 000
2188 - Autres immobilisations corporelles	85 000	22 325.77	20 000
Total 21 - Immobilisations corporelles	1 276 500	846 143.19	189 000
Tota	1 459 900	901 664	234 000

A fixé le montant des attributions de compensation provisoires, pour l'exercice 2019, à la somme de 4 563 130,00€, dont le détail et la répartition figurent en annexe ;

A dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal de la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées pour 2019 ;

A mandaté Mme la Présidente pour notifier à chaque commune le montant des attributions de compensation provisoires avant le 15 février 2019, **à l'unanimité**.

A décidé d'acquérir la parcelle cadastrée D0029 à l'euro symbolique sous réserve de la validation de ce montant par le Conseil d'administration de l'EPFLO ;

S'est engagé à ce que cette parcelle soit utilisée aux fins de création d'une voie de circulation douce et à réaliser l'opération projetée ;

A autorisé Mme la Présidente à signer tout document en lien avec cette décision, à **1 CONTRE** (Robert DUVIGNON), **3 ABSTENTIONS** (Dominique LE SOURD, Stanislas BARTHELEMY et Noël LOIRE) et **26 POUR**.

M. Jean-Louis **LUCAS** arrive à la séance à 20h03.

Il est autorisé par Mme la Présidente à participer aux débats pour les prochaines délibérations.

Le nombre de conseillers présents et votants s'en trouve actualisé.

Nombre de conseillers présents :

EN EXERCICE : 33

PRESENTS : 25

VOTANTS : 31

A approuvé la convention de groupement de commande avec la Commune de Rivecourt visant à recruter un maître d'œuvre commun pour le dévoiement de la piste cyclable sur le territoire de ladite Commune ;
A autorisé Mme la Présidente à signer cette convention ;
A décidé de créer une commission consultative ad hoc chargée de donner un avis sur les propositions reçues ;
A désigné comme membres de ladite commission les personnes suivantes, à **1 CONTRE** (Robert DUVIGNON), **5 ABSTENTIONS** (Dominique LE SOURD, Stanislas BARTHELEMY, Francis MONFAUCON, Noël LOIRE et Véronique CAVROIS) et **25 POUR** :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Sophie MERCIER	Noël LOIRE
Francis MONFAUCON	Jean-Marie SOEN
Lionel GUIBON	Michel FLOURY
Robert DUVIGNON	Annick DECAMP

A approuvé la constitution d'un groupe de travail chargé de préparer la reprise de la compétence, d'élaborer un cahier des charges indispensable au recrutement d'un bureau d'études missionné pour accompagner la collectivité et de suivre le travail dudit bureau d'études ;

A dit que ses membres seront constitués des membres de la Commission Eau Potable et des exécutifs des syndicats de communes et des mairies gérant aujourd'hui la compétence précitée, **à l'unanimité**.

La séance est levée à 20h25.

Vu pour être affiché le 12 février 2019, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des collectivités Territoriales.

A Estrées Saint Denis, le 12 février 2019,

La Présidente



Sophie MERCIER